



Colas lance son outil de mesure de l’empreinte carbone des chantiers



*Photo du chantier du tramway de Nantes qui a inspiré la création du Colas Carbon Counter.
Crédit : Colas*

Dans le cadre de sa stratégie bas carbone et biodiversité, Colas crée le premier outil de calcul automatisé de l’empreinte carbone des chantiers dans le secteur des travaux publics. Basé sur les données quantitatives issues des systèmes d’information financiers du Groupe, « Colas Carbon Counter » est accessible dans l’ensemble du territoire français.

La calculette carbone permet de suivre et d’analyser l’évolution des émissions de CO₂ au fur et à mesure de l’avancement et à la fin de la réalisation d’un chantier, en s’appuyant sur les flux physiques (litres de gasoil, tonnes d’enrobés, etc.) issus des factures. Plus précise, cette méthodologie permet aux chefs de chantier et aux conducteurs de travaux de surveiller au plus près leurs émissions carbone, d’agir pour les réduire et de partager les résultats avec leurs clients.

La méthodologie de calcul d’empreinte carbone développée se réfère à un standard mondial, le GHG¹ Protocol. Les facteurs d’émission sont issus de bases de données internationales et nationales reconnues.

¹ GHG - Greenhouse Gas

Colas Carbon Counter a été testé avec succès dans plusieurs établissements pilotes en France, avant d'être lancé sur l'ensemble du territoire français. Le déploiement de l'outil est en cours au Royaume-Uni, prochainement suivi de la Suisse et de la Belgique.

Destiné en premier lieu aux chefs de chantier et aux conducteurs de travaux, Colas Carbon Counter s'inscrit dans une stratégie globale de refonte de la méthodologie de comptabilité carbone du Groupe en se basant sur des flux physiques réels. Jusqu'à présent, Colas calculait ses émissions de gaz à effet de serre en s'appuyant sur son chiffre d'affaires pour le scope 3a et sur ses consommations énergétiques pour les scopes 1 & 2.

« *Aujourd'hui, seules 10% des entreprises arrivent à calculer leur empreinte carbone² d'après des flux physiques. Diminuer l'empreinte carbone des chantiers et de leur chaîne d'approvisionnement est un vrai enjeu pour le secteur des travaux publics. La compréhension de ces émissions est très importante pour prioriser les leviers et agir, tant au niveau des chantiers que dans nos actes d'achat,* explique Anne-Laure Levent, Directrice Environnement du groupe Colas. »

Colas s'est fixé des objectifs ambitieux, compatibles avec l'Accord de Paris et validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) : réduire de 30 % ses émissions directes de gaz à effet de serre et de 30 % ses émissions indirectes en amont d'ici à 2030.

² Source : BCG

Colas (www.colas.com)

Colas, filiale du groupe Bouygues, a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Implanté dans plus de 50 pays sur les cinq continents, à travers un réseau de 900 unités d'exploitation de travaux et 3 000 unités de production de matériaux, Colas rassemble 58 000 collaborateurs engagés dans leur territoire pour relier les hommes et faciliter les échanges dans le monde d'aujourd'hui et de demain. L'ambition de Colas est d'être le leader mondial des solutions de mobilité innovantes et responsables.

En 2022, Colas a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 15,5 milliards d'euros, dont 60% à l'international.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

 **Fabienne BOULOC** Tél. : 06 67 06 90 21
fabienne.boulouc@colas.com

 **Fanny NOLIN** Tél.: 06 60 20 19 17
fanny.nolin@colas.com

 **Hélène NIYONZIMA**

 **Mélodie LAMIAUX** Tél. : 01 47 61 75 61
contact-investors@colas.fr